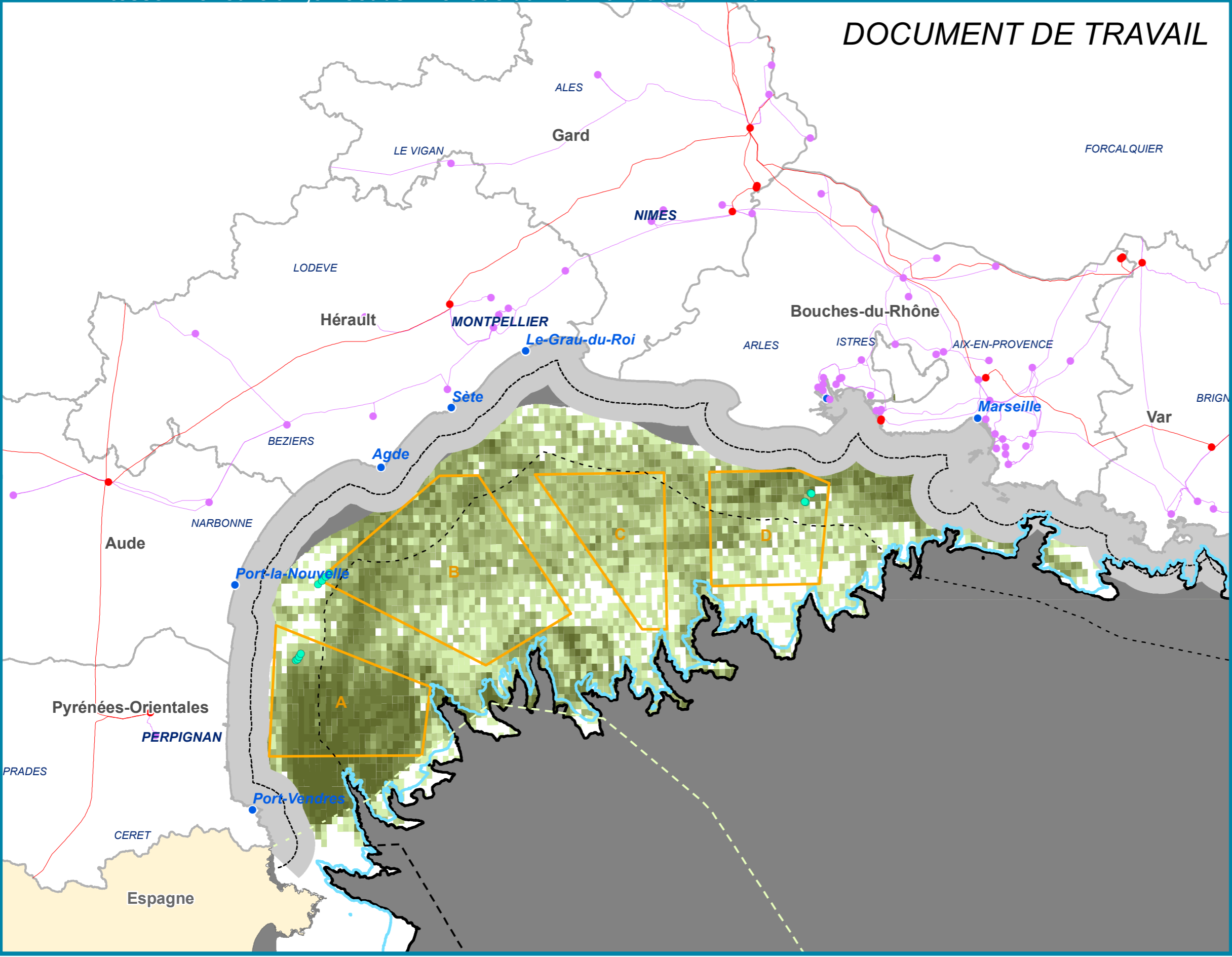
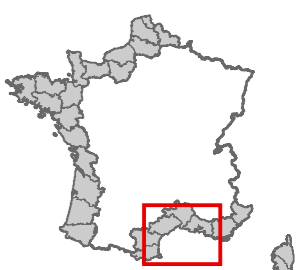


# Concertation sur le développement de l'éolien flottant en Méditerranée

Répartition spatiale des navires avec engin autre que trainant ou dérivant et équipés du dispositif VMS Vitesse inférieure à 4,5 noeuds - Période du 1/01/2016 au 31/12/2017

## DOCUMENT DE TRAVAIL



Cette carte concerne uniquement les navires équipés du VMS.  
 Les données à haute résolution issues du système de suivi satellitaire (Vessel Monitoring System, VMS) sont disponibles pour :

- tous les navires de plus de 12 mètres,
- tous les navires pêchant la coquille Saint-Jacques

A partir des positions élémentaires de chaque navire, le temps de pêche est estimé pour chaque jour de présence dans une zone (maillée selon un carroyage de 1 minute de degré), sur la base d'un seuil de vitesse moyenne entre deux points, fixé à 4.5 noeuds et en regroupant tous les navires équipés d'un autre engin que trainant ou dérivant: sennes, nasses, filets encerclant et calés, palangres calées.

Nombre d'heures de présence cumulées sur les années 2016 et 2017 des navires, par maille de 1 minute de degré (représentation par méthode des déciles)

1	8 - 10
2	11 - 15
3	16 - 23
4 - 5	24 - 39
6 - 7	Plus de 39

### Réseau RTE

- Poste 225 kV
- Poste 400 kV

### Ligne

- Ligne 225 kV
- Ligne 400 kV
- Port de pêche
- Zone exclue par un des critères: vitesse du vent, vitesse du courant, bathymétrie
- Distance de 10km de la côte
- Eolienne ferme pilote
- Ligne bathymétrique - 200 m
- Ligne bathymétrique - 350 m
- Port de pêche
- Limite des 3 milles
- - - - Limite des 12 milles
- - - - Limite de la ZEE française
- Macro-zone
- Limite de la ZEE espagnole

Pour en savoir plus : [www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr](http://www.geolittoral.developpement-durable.gouv.fr)

Source - Copyrights :  
 MTES  
 RTE  
 CNSP - Données VMS 2013 et 2014  
 Pays limitrophes - EEA  
 GEOFLA® - ©IGN Paris - Reproduction interdite

